



•
Strasbourg, 19 juin 2024

CDPC(2024)04

COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS (CDPC)

85^e Réunion plénière

Strasbourg, 17-19 juin 2024

LISTE DES DÉCISIONS

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte par son président, M. Fritz Zeder, le lundi 17 juin 2024 à 9h30.

2. Adoption du projet d'ordre du jour et de l'ordre des travaux

Le CDPC adopte le projet d'ordre du jour de la réunion et son ordre des travaux.

3. Informations fournies par le président, les membres du Bureau du CDPC et le Secrétariat

Le président du CDPC, M. Fritz Zeder, informe les participants des activités entreprises depuis la dernière réunion plénière du CDPC, parmi lesquelles la deuxième réunion de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe, le 1^{er} février 2024, avec les présidents des comités intergouvernementaux. Il salue également le renforcement du Secrétariat du CDPC et remercie Carlo Chiaramonte pour le bon déroulement de la passation des pouvoirs à la nouvelle secrétaire, Eva Pastrana. Radu Pantiru, juriste principal détaché de la Cour européenne des droits de l'homme, a également rejoint le Secrétariat du CDPC. Le président salue également le travail de Mme Ilina Taneva et de M. Hasan Bermek pour s'assurer que les travaux du Secrétariat du CDPC se poursuivent pendant la période de pénurie de personnel.

La directrice de la sécurité, de l'intégrité et de l'État de droit, Mme Hanne Juncher, étant en mission, la secrétaire du CDPC informe les participant-es des développements ayant trait aux travaux du CDPC, tels que l'ouverture à Kyiv d'un bureau du Registre des dommages causés par l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine et les progrès réalisés sur les priorités découlant de la Déclaration de Reykjavik telles que l'IA, l'environnement ou la lutte contre le trafic de migrants.

4. Conseil de coopération pénologique (PC-CP)

Le CDPC prend note des informations orales communiquées et procède à un échange de vues avec la présidente du PC-CP, Mme Laura Negredo, concernant les réunions du groupe de travail du PC-CP tenues précédemment en 2024 et leurs résultats. Les délégations prennent note également du fait que le projet de Recommandation du CM sur les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'intelligence artificielle et des technologies numériques associées par les services pénitentiaires et de probation, approuvé par la plénière du CDPC en novembre 2023, a été envoyé au Comité des Ministres pour adoption et que la définition de l'IA qu'il contient reflète celle qui figure dans la Convention-cadre sur l'IA.

a. Santé mentale

Le CDPC prend note du fait que, à la suite de la décision de février 2023 du Comité des Ministres de confier au CDPC la rédaction d'une Recommandation du CM sur la santé mentale d'ici la fin de 2024, les travaux du PC-CP progressent comme prévu et, en 2024, le projet de Recommandation et son projet de rapport explicatif, qui ont été révisés par les experts scientifiques, ont été examinés lors de deux réunions du groupe de travail du PC-CP. Le projet de Recommandation du CM relative à la promotion de la santé mentale et à la gestion des détenus et des personnes en probation ayant des troubles mentaux devrait être envoyé à la réunion plénière du CDPC à la fin de 2024 pour approbation et adoption finale par le Comité des Ministres. Certaines délégations du CDPC formulent des commentaires et des suggestions oralement et indiquent qu'elles les enverront également par écrit après la réunion.

b. L'éducation en prison et pour les personnes placées sous probation

Le CDPC prend note du fait que le travail de révision et de mise à jour de la Recommandation (89)12 sur l'éducation en prison a commencé comme prévu et qu'il a été décidé, après quelques discussions, que dans le cas de l'éducation des personnes sous probation les tâches et les responsabilités des services de probation sont assez différentes de celles des prisons. Le PC-CP n'a pas encore pris de décision définitive quant à l'opportunité d'axer la recommandation uniquement sur les services pénitentiaires ou également sur les services de probation. La recommandation devrait être finalisée d'ici la fin de l'année 2025.

c. Prochaines réunions et travaux normatifs

Le CDPC note que, lors de la réunion plénière du PC-CP de novembre, les délégations assisteront à une présentation d'un consultant externe sur la neurodiversité, afin de se familiariser avec le thème évoqué dans le projet de recommandations sur la santé mentale et sur l'éducation en prison. Le groupe de travail du PC-CP a examiné la question de la révision des normes relatives aux prisonniers étrangers et a décidé qu'il est également nécessaire, outre la révision du commentaire sur la Recommandation CM/Rec(2012)12 relative aux prisonniers étrangers (comme indiqué dans son mandat), de réviser la recommandation elle-même.

En ce qui concerne la révision des Règles du Conseil de l'Europe relatives à la probation, les membres du GT ont estimé, en revanche, que ces règles étaient d'une haute qualité et qu'il n'était pas nécessaire de les réviser, mais que le commentaire relatifs aux Règles devrait être révisé et actualisé. Il a donc été décidé d'envoyer un bref questionnaire à ce sujet aux services européens de probation. Cela sera fait en coopération avec l'Organisation européenne de la probation avant de commencer la révision des Règles (laquelle, d'après le mandat du PC-CP, doit avoir lieu d'ici la fin de 2027).

d. 29^e CDPPS – Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation (25-26 juin 2024, Sofia, Bulgarie)

Le CDPC prend note des informations fournies par le président du PC-CP concernant l'organisation et la tenue de la Conférence ainsi que de son projet de programme et de son contenu général. Les délégations prennent note du fait que la Conférence pourrait déboucher à l'avenir sur une activité normative concernant les terroristes et plus particulièrement les rapatriés, leurs familles et les victimes.

e. SPACE I et SPACE II

Le CDPC prend note du fait que les statistiques pénales sur les prisons pour 2023 ont été publiées le 6 juin et ont, comme d'habitude, suscité une grande attention de la part des médias et que les données sur la probation pour 2023 seront publiées le 27 juin 2024.

Le CDPC félicite le PC-CP, sa secrétaire, Mme Ilina Taneva, et les consultants externes pour leur excellent travail.

5. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes de coopération en matière pénale (PC-OC)

Le CDPC tient un échange de vues avec le président du PC-OC, M. Adil ABILOV (Azerbaïdjan) (en ligne), et prend note de la liste des décisions de la 85^e réunion plénière du PC-OC (14-16 mai 2024).

Le CDPC examine l'avis du PC-OC sur l'adhésion éventuelle du Royaume de Thaïlande à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, après avoir été informé par les autorités thaïlandaises de leur intention d'entamer des procédures pour demander une invitation à adhérer à cette convention. Cet avis a été adopté, lors de la 85^e réunion plénière du PC-OC, conformément au document d'orientation de ce comité sur l'adhésion, approuvé par le Comité des Ministres en mars 2023. Le CDPC approuve cet avis et charge le Secrétariat de le transmettre au Comité des Ministres lorsque le Royaume de Thaïlande demandera formellement à être invité à adhérer à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale et d'en informer les autorités thaïlandaises. Il se félicite du fait que le document d'orientation continue d'être appliqué avec succès.

Le CDPC prend note également des discussions menées au sein du PC-OC concernant un Troisième Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale, que le PC-OC a été chargé de finaliser avant la fin de 2024. Le CDPC note qu'un certain nombre d'États enverront des propositions écrites pour la rédaction de ce document, qui seront prises en compte en septembre par le PC-OC Mod (*Groupe restreint d'experts sur la coopération internationale*) et en novembre par la plénière du PC-OC, laquelle finalisera et soumettra au CDPC le projet de troisième protocole additionnel et son rapport explicatif.

Le CDPC prend note des discussions tenues au sein du PC-OC concernant son futur plan de travail, qui inclut un examen des normes du Conseil de l'Europe relatives au transfert des procédures pénales. Il se félicite de ce plan de travail et souhaite succès au PC-OC pour sa mise en œuvre.

Le CDPC prend note également des discussions qui se sont tenues au sein du PC-OC concernant la promotion possible des conventions du Conseil de l'Europe sur la coopération en matière pénale, de la part de l'UE, auprès de pays tiers. Il souscrit aux conclusions du PC-OC selon lesquelles celui-ci devrait être associé à l'identification des pays cibles, lesquels devraient être orientés vers le PC-OC afin de tirer pleinement parti du document d'orientation sur l'adhésion. Il charge le Secrétariat de transmettre cet avis à ses homologues de l'UE lors de la prochaine réunion de coordination UE (Pres CATS – COM – SEAE) – Conseil de l'Europe, le 27 juin 2024.

Le CDPC félicite le PC-OC et son secrétaire, M. Hasan Bermek, pour leur excellent travail.

6. Environnement et droit pénal

Le CDPC prend note du fait que le Comité d'experts sur la protection de l'environnement par le droit pénal (PC-ENV) a finalisé, le 7 juin 2024, le projet de Convention sur la protection de l'environnement par le droit pénal. En outre, les délégué-es du CDPC sont informés que le PC-ENV se réunira de nouveau du 7 au 9 octobre 2024 pour finaliser et approuver le rapport explicatif de la convention, dont l'élaboration a déjà débuté. La convention et le rapport explicatif seront soumis au CDPC pour approbation environ un mois avant sa prochaine réunion plénière.

En outre, le CDPC engage une discussion avec le secrétaire du PC-ENV, M. Carlo Chiaromonte, concernant les mécanismes de suivi prévus pour la convention et les prochaines mesures à prendre. Les délégué-es du CDPC félicitent le PC-ENV et son secrétaire pour leur travail remarquable et leurs réalisations.

7. Trafic de migrants

Le CDPC prend note des informations fournies par le Secrétariat sur la mise en œuvre du Plan d'action pour lutter contre le trafic de migrants, ainsi que sur les détails de la 2^e Conférence internationale sur le trafic de migrants, devant être organisée les 10 et 11 septembre 2024 sous les auspices du CDPC, en collaboration avec le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire Général sur les migrations et les réfugiés (RSSG). Des représentant-es du CDPC, des membres du Réseau de procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants et du Groupe de réflexion d'Eurojust sur le trafic de migrants, des représentant-es d'agences/organismes des Nations Unies (ONU DC, HCR, OIM) et de l'Union européenne seront invités, ainsi que des représentant-es d'États tiers et de la société civile.

Les délégations du CDPC entendent une présentation de M. Andreas SCHLOENHARDT et M. Calogero FERRARA sur le projet de rapport évaluant la nécessité et la faisabilité d'un éventuel instrument du Conseil de l'Europe dans le domaine du trafic de migrants et consacrent la majeure partie de la journée à un échange de vues à ce sujet. Les expert-es sont félicités pour le travail remarquable accompli à ce jour. Au cours de l'échange, certaines délégations expriment une réserve quant à la nécessité d'un nouvel instrument juridique du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants, compte tenu des instruments juridiques qui existent déjà. Des échanges ont également lieu concernant l'intérêt potentiel de développer davantage la section du rapport consacrée à la coopération internationale. Le CDPC tient une discussion approfondie au cours de laquelle de nombreuses délégations mentionnent également la nécessité de coordonner leur position nationale. Certains États membres de l'UE évoquent les discussions en cours sur la proposition de directive à ce sujet.

Le HCR, qui s'est vu accorder le statut d'observateur à la réunion plénière du CDPC et a été invité à participer aux futures discussions sur les thèmes du trafic illicite de migrants et de réfugiés, salue le travail entrepris jusqu'à présent par le CDPC et les expert-es. Le HCR fait part de ses points de vue. Le RSSG participe également aux échanges.

Le CDPC conclut que le sujet revêt une grande importance pour tous les États membres et que le projet de rapport préparé par les expert-es sur la nécessité et la faisabilité d'un instrument du Conseil de l'Europe, s'il n'est pas encore complet, est de très haute qualité.

Il est décidé que les délégations ont jusqu'au 25 juillet 2024 pour fournir par écrit des informations et des commentaires sur les positions de leurs gouvernements respectifs concernant le projet de rapport. Tous les commentaires seront remis aux expert-es, qui devront les analyser dans la version suivante du rapport, lequel devra inclure des recommandations au niveau des sous-sections du chapitre III (Lacunes, conflits, défis) et sera ensuite soumis au Bureau puis à la Plénière en novembre 2024, dans sa version définitive.

8. Lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie

Le CDPC prend note du mandat du Comité d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par la technologie (GEC/PC-eVIO) ainsi que de la note conceptuelle révisée. Le CDPC prend note également du fait que la réunion inaugurale du GEC/PC-eVIO se tiendra à Strasbourg les 1^{er} et 2 octobre 2024. Présentée par Mme Camille Gangloff (secrétaire de la GEC), cette réunion vise à lancer les travaux d'élaboration d'une recommandation sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et des filles facilitée par les technologies. Le CDPC

est informé que le délai pour achever le projet de cette recommandation est fixé à la fin de 2025 et qu'il est prévu que le Comité se réunisse quatre fois pour atteindre cet objectif.

Une ONG, *EuroCentralAsian Lesbian Community*, a demandé le statut d'observateur auprès du GEC/PC-eVIO. Cette ONG a déjà un statut d'observateur auprès de la GEC. Il est convenu que la demande fera l'objet d'une procédure écrite et qu'elle sera distribuée ensuite aux délégué-es du CDPC.

9. Élection d'un membre du Bureau

Le CDPC est invité à pourvoir le poste actuellement vacant au sein de son Bureau. Le président encourage les délégué-es à manifester leur intérêt pour ce poste. L'élection est reportée à la prochaine session plénière en novembre 2024.

10. Points d'information

a. Recouvrement des avoirs

Le CDPC prend note du mandat du Comité d'experts sur le recouvrement des avoirs criminels (PC-RAC), qui a été approuvé par le Comité des Ministres le 23 novembre 2023.

Le président nouvellement élu du PC-RAC, M. Cornel Virgiliu Călinescu, présente les futurs travaux du Comité concernant l'élaboration d'un protocole à la Convention de Varsovie de 2005 et les plans pour l'organisation de ces travaux. Ensuite, le CDPC entame une discussion avec le Secrétariat du PC-RAC concernant les résultats et les décisions de la réunion initiale du PC-RAC, tenue du 29 au 31 mai 2024. Le nouveau secrétaire du PC-RAC, M. Milan Nikolic, présente le calendrier des travaux du PC-RAC.

Le CDPC exprime un vif intérêt pour les activités du PC-RAC et fait part de son intention de suivre de près leur avancement. Mme Cristina Mauro, membre du Bureau, est confirmée en tant que représentante du CDPC au sein du PC-RAC.

b. Comité sur l'intelligence artificielle (CAI)

Le CDPC prend note de l'adoption de la Convention-cadre sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit (le CAI a adopté le projet de texte le 14 mars 2024 et le CM a approuvé le texte et pris note du rapport explicatif le 17 mai 2024). Le CDPC est également invité à prendre note du fait que la Convention-cadre adoptée sera ouverte à la signature des États membres du Conseil de l'Europe, des États non-membres et de l'Union européenne – qui ont participé aux négociations au sein du CAI – le jeudi 5 septembre 2024. Cette ouverture à la signature aura lieu lors de la Conférence informelle des ministres de la Justice des États membres du Conseil de l'Europe, qui sera organisée à Vilnius, en Lituanie, par la Présidence du Comité des Ministres.

Enfin, le CDPC entend une présentation de M. Vadim Pak, membre du Secrétariat du CAI, sur les travaux menés actuellement par le CAI concernant l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation des risques et de l'impact appelée HUDERIA (*Human Rights, Democracy and the Rule of Law Impact Assessment*), qui a été développée avec le soutien de l'Institut Alan Turing.

c. Intelligence artificielle et droit pénal

Le CDPC a été chargé de rédiger un instrument juridique sur la responsabilité pénale liée à l'utilisation de l'IA, qui devrait être prêt d'ici la fin de 2025. Le CDPC entend une présentation de la professeure Sabine Gless (université de Bâle) et, après un échange de vues, décide que le développement d'un instrument dans ce domaine doit se poursuivre. Des discussions ont eu lieu sur la nature de cet instrument juridique, sans décision.

En outre, les délégué-es reconnaissent ne pas disposer de suffisamment d'informations sur lesquelles fonder une décision éclairée concernant la portée du futur instrument. Pour y remédier, le Secrétariat, en collaboration avec la professeure Gless et éventuellement un-e (ou plusieurs) autre(s) expert-e(s), est chargé de rédiger un document détaillé décrivant les domaines à réglementer et la portée potentielle du futur instrument. Ce document servira de base aux discussions de la prochaine réunion plénière.

Il est envisagé qu'une décision soit prise lors de la prochaine réunion plénière du CDPC et que les travaux du comité de rédaction AICL (IA et droit pénal) puissent reprendre au début de l'année 2025.

d. Terrorisme

Le CDPC prend note des informations fournies par M. Carlo Chiaromonte, secrétaire du Comité de lutte contre le terrorisme (CDCT), en particulier en ce qui concerne les développements clés dans les négociations sur la définition paneuropéenne du terrorisme. La dernière (12^e) réunion plénière du CDCT s'est tenue les 13 et 14 mai 2024. La formule privilégiée par le CDCT est un Protocole d'amendement à la Convention pour la prévention du terrorisme incluant la nouvelle définition du terrorisme.

Le secrétaire du CDCT informe les délégué-es du CDPC des résultats de la Conférence internationale sur les enquêtes et les poursuites relatives aux infractions terroristes commises dans le contexte d'un conflit armé, organisée par le secrétariat du CDCT les 15 et 16 mai 2024.

Le CDPC exprime son intérêt pour les informations présentées et remercie le Comité pour le travail réalisé jusqu'à présent.

e. Médicrime

Le CDPC prend note des informations fournies par le secrétaire de MEDICRIME, M. Oscar Alarcon, sur les initiatives en cours et à venir du Comité MEDICRIME, en particulier : a) les derniers développements et les décisions prises lors de la dernière réunion plénière tenue les 28 et 29 novembre 2023 à Strasbourg ; b) la 3^e réunion du groupe de travail sur le Réseau 24/7 qui se tiendra les 4 et 5 juillet 2024 à Lisbonne, Portugal ; et c) les derniers développements dans le cadre du projet CRIMFAMED, en particulier l'assistance juridique fournie à la Côte d'Ivoire en vue de la mise en œuvre de la Convention.

f. Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels

Le CDPC prend note des informations fournies par le Secrétariat concernant l'événement international à venir intitulé « *Séminaire international sur la lutte contre les infractions relatives aux biens culturels : échange de bonnes pratiques et priorités partagées* », qui aura lieu les 20 et

21 juin 2024 à Saragosse (Espagne). Cet événement vise à faire avancer la lutte contre les crimes liés aux biens culturels en encourageant la signature et la ratification de la Convention de Nicosie et en plaidant en faveur des travaux mis en œuvre par les pays pour protéger leur patrimoine culturel contre les crimes couverts par la Convention de Nicosie.

L'attention des membres du CDPC est attirée une nouvelle fois sur la nécessité de traduire dans leurs langues nationales la brochure intitulée « La Convention de Nicosie en dix questions et réponses » et d'adresser les traductions au Secrétariat.

g. Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains (THO)

Le CDPC prend note des informations fournies par le secrétaire du Comité des Parties à la Convention sur les derniers développements et les décisions prises lors de la dernière réunion plénière tenue les 25 et 26 octobre 2023 à Strasbourg et lors de la réunion de son Bureau (16-17 avril 2024). Les membres du CDPC sont également invités à prendre note de l'état d'avancement des réponses au questionnaire sur le profil des pays et sur le thème du 1^{er} cycle de suivi consacré aux mécanismes de prévention et de sensibilisation pour lutter contre le trafic d'organes humains.

En ce qui concerne les points e, f et g ci-dessus, les membres du CDPC sont informés de l'état d'avancement des signatures et des ratifications de trois conventions de droit pénal du Conseil de l'Europe (la Convention MEDICRIME, la Convention du Conseil de l'Europe contre le trafic d'organes humains et la Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels) par les États membres du Conseil de l'Europe.

h. Crimes de haine

Le CDPC prend note de l'adoption, le 7 mai 2024, de la Recommandation CM (2024)4 du Comité des Ministres aux États membres sur la lutte contre les crimes de haine, qui inclut une nouvelle définition des crimes de haine. La recommandation et son rapport explicatif ont été élaborés par le Comité d'experts sur les crimes de haine (PC/ADI-CH), subordonné au CDPC et au Comité directeur sur la lutte contre la discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI). Après une présentation de Mme Charlotte GILMARTIN, du CDADI, les membres du CDPC sont invités à faire connaître cette nouvelle norme dans leurs pays et à contribuer à sa mise en œuvre.

Le CDPC est invité à prendre note du processus de préparation, par le Groupe de travail du CDADI sur les résultats concernant la haine verbale et les crimes de haine (GT-ADI-HSHC), d'une Compilation des bonnes pratiques au niveau national dans la lutte contre les crimes de haine. Une enquête sera envoyée aux membres, participant-es et observateurs et observatrices du CDPC et du CDADI afin de comprendre les efforts des États membres et d'identifier les besoins pour soutenir la mise en œuvre de la Recommandation CM(2024)4. L'enquête comprendra deux ou trois questions ouvertes afin de faciliter la transmission d'informations pertinentes. Le Secrétariat du Groupe de travail et un-e consultant-e indépendant-e prépareront la compilation des réponses. Les membres sont encouragés à coordonner leurs réponses au niveau national, en impliquant les départements concernés et en particulier le membre du CDADI pour leur pays afin d'éviter les chevauchements.

Le CDPC est invité à désigner un-e rapporteur-e pour participer au Groupe de travail du CDADI, dont la prochaine réunion se tiendra en ligne en octobre 2024, à une date à confirmer. Le CDPC confirme l'élection de Mme Kalliopi Theologitou, la déléguée de la Grèce.

i. Justice adaptée aux enfants

Le secrétaire du CDPC informe les délégué-es au sujet de la préparation d'un examen thématique des Lignes directrices du Comité des ministres du Conseil de l'Europe sur une justice adaptée aux enfants, une tâche fixée par le Comité des Ministres avec pour échéance 2027. L'examen thématique devrait être effectué par le Comité directeur pour les droits de l'enfant (CDENF) en coopération avec les comités compétents, à savoir le Comité européen de coopération juridique (CDCJ) et le CDPC. L'objectif est de garantir la conformité des Lignes directrices avec les normes récentes et l'évolution de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme depuis leur adoption en 2010.

Au cours de leurs quatorze années d'existence, les Lignes directrices ont inspiré des travaux dans toute l'Europe et même au-delà. Elles ont été une action prioritaire de l'Union européenne dans les stratégies successives de la CE en faveur des droits de l'enfant et ont formé la base de projets de coopération mis en œuvre par le Conseil de l'Europe.

En 2024, le CDENF chargera des expert-es de premier plan de préparer un rapport thématique et d'être en liaison avec la Cour européenne des droits de l'homme afin d'intégrer la jurisprudence pertinente.

Le CDPC décide d'inclure une mise à jour sur ce sujet en tant que point d'information lors de la prochaine session plénière du CDPC, en novembre 2024.

j. Justice restaurative

Le CDPC a été chargé d'élaborer des lignes directrices pour la mise en œuvre de la Recommandation CM/Rec (2018)8 sur la justice restaurative en matière pénale, avec une date d'achèvement fixée à la fin de 2026. À la suite d'une présentation de Mme Laura Hein, du Forum européen pour la justice restaurative, le CDPC a un échange avec elle, portant sur les recommandations pertinentes du Conseil de l'Europe et la Déclaration de Venise adoptée par le Sommet des Ministres de la Justice en 2021, qui appelle le Conseil de l'Europe à :

- a) Réaliser une étude complète des modèles de justice restaurative.
- b) Élaborer des « principes à haut niveau du Conseil de l'Europe sur la justice restaurative ».
- c) Par le biais du Comité européen pour les problèmes criminels (CDPC), évaluer régulièrement la mise en œuvre de la Recommandation (2018)8 et des principes qui y sont annexés.

Concernant le point a), une tâche largement réalisée par l'EFRJ, le CDPC note le rôle du Conseil de l'Europe dans le soutien à la publication et à la promotion de l'étude de l'EFRJ. Concernant le point b), le secrétariat du PCCP a suggéré d'associer un-e expert-e de renom à l'élaboration d'un modèle pratique que les autorités des États membres pourraient aisément adapter. En outre, les statistiques SPACE ou le Recueil européen de statistiques relatives à la criminalité et à la justice pénale peuvent comprendre une ou deux questions sur la justice restaurative.

Lors de l'échange qui suit, le président et les délégué-es du CDPC considèrent qu'il est important de reprendre les travaux sur le thème de la justice restaurative. Le CDPC convient que le cadre et l'approche de cette entreprise seront examinés lors de la prochaine réunion du Bureau du CDPC, prévue les 14 et 15 octobre 2024.

11. Questions diverses

Les membres du CDPC sont invités à informer le Secrétariat de toute question qu'ils souhaiteraient soulever dans le cadre de ce point de l'ordre du jour.

12. Dates des prochaines réunions

Le CDPC décide de tenir sa prochaine réunion plénière du 20 au 22 novembre 2024.

Annexe I – Liste des participants

**MEMBER STATES OF THE COUNCIL OF EUROPE / ÉTATS MEMBRES
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

ALBANIA / ALBANIE

**No nomination / Pas de nomination

ANDORRA / ANDORRE

M. Alfons C. ALBERCA SANVICENS

Juge
Tribunal de Corts

Mr Ivan ALIS SALGUERO (online)
Member of the Council of Europe Network of
Prosecutors on Migrant Smuggling / Réseau de
procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de
migrants
Procureur Adjoint
Fiscalia General

ARMENIA / ARMÉNIE

Mr Hovhannes POGHOSYAN
Head of International Co-operation Department
Ministry of Internal Affairs

Mr Mher MKRTCHYAN
Deputy Head
Department of Organization, Supervision and
Legal Assistance
Prosecutor General's Office of Armenia

Mr Tsovak MNATSAKANYAN (online)
Member of the Council of Europe Network of
Prosecutors on Migrant Smuggling / Réseau de
procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de
migrants
Prosecutor
Department for Cases of Crimes against the
Fundamentals of the Constitutional Order, State
and Public Security
Prosecutor General's Office of the Republic of
Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

Hon.-Prof. Dr. Fritz ZEDER
Chair of the CDPC / Président du CDPC
Head of Unit IV.2
Federal Ministry of Justice

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

**No nomination / Pas de nomination

BELGIUM / BELGIQUE

Mr Steven LIMBOURG
Adviseur-generaal
Ministère de la justice

Ms Ann LUKOVIK (online)
Member of the Council of Europe Network of
Prosecutors on Migrant Smuggling / Réseau de
procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de
migrants
Federal Magistrate
Belgian Federal Prosecutor's Office

**BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-
HERZEGOVINE**

Mr Mevsud ĆUPRIJA
Organized Crime Advisor
Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina

Mr Edin JAHIC
Apologised / Excusé
Chief of the Section for Combating Organised
Crime and Corruption
Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina,

BULGARIA / BULGARIE

Mr Petar RASHKOV

Apologised / Excusé

Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC

Head of Justice Unit

Permanent Representation of Bulgaria to the EU

CROATIA / CROATIE

Mr Dinko KOVAČEVIĆ

Apologised / Excusé

Head of Sector for Pardons, Evidences and

Victims' and Witnesses Support

Criminal Law Directorate

Ministry of Justice and Administration

CYPRUS / CHYPRE

Ms Elena KLEOPAS

Apologised / Excusé

Attorney of the Republic

Head of the Criminal Division

Law Office of the Republic of Cyprus

CZECHIA / TCHÉQUIE

Mr Ladislav HIREŠ

Desk officer

International Criminal Department

Ministry of Justice

Ms Helena KLIMA LIŠUCHOVÁ

Apologised / Excusée

Head of International Cooperation and EU

Department

Ministry of Justice

DENMARK / DANEMARK

Ms Maria BISGAARD

Deputy Chief Prosecutor

International Affairs

The Danish Director of Public Prosecutions

ESTONIA / ESTONIE

Ms Laidi SURVA

Deputy Secretary General

Criminal Policy Department

Ministry of Justice

Ms Mare TANNBERG

Apologised / Excusée

Adviser

Criminal Policy Department

Ministry of Justice

Ms Reelika RATASSEPP (online)

Council of Europe Network of Prosecutors on

Migrant Smuggling / Réseau de procureurs du

Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants

Prosecutor

Northern Prosecutors Office of Estonia

FINLAND / FINLANDE

Ms Paulina TALLROTH (online)

Government Counsellor

Ministry of Justice

Ms Anu VÄLIMÄKI

Legal advisor

Permanent Representation of Finland to the

Council of Europe

FRANCE

Mme Cristina MAURO

Member of the CDPC Bureau / membre du

Bureau du CDPC

Cheffe du bureau de la négociation pénale

européenne et internationale

Direction des affaires criminelles et des grâces

Ministère de la Justice,

GEORGIA / GÉORGIE

Mr Irakli CHILINGARASHVILI

Head

International Relations and Legal Department

Office of the Prosecutor General of Georgia

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Dr Garonne BEZJAK

Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC

Head of Division

European Public Prosecutor's Office; European criminal justice policy

Federal Ministry of Justice and Consumer Protection

Mr Martin FREUDLING (online)

Member of the Council of Europe Network of Prosecutors on Migrant Smuggling / membre du Réseau de procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants

Chief Public Prosecutor (Oberstaatsanwalt)

Public Prosecutor's Office Traunstein

GREECE / GRÈCE

Ms Kalliopi THEOLOGITOU

Deputy Public Prosecutor

Court of Appeal, Athens

Hellenic Ministry of Justice

HUNGARY / HONGRIE

Ms Dr Tünde FORMAN

Head of Department

Department of International Criminal Law

Ministry of Justice

ICELAND / ISLANDE

**No nomination / Pas de nomination

IRELAND / IRLANDE

Ms Ursula STAPLETON

Assistant Principal Officer

European Affairs

Department of Justice

Ms Lisa FAY (online)

Administrative Officer

Economic, Transnational and Organised Crime Policy

SMR and Applied Policy, Criminal Justice

Department of Justice

Ms Mairéad WHITE (online)

Member of the Council of Europe Network of Prosecutors on Migrant Smuggling / Réseau de procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants

Principal Prosecutor

Deputy Head of the International Unit

Office of the Director of Public Prosecutions

ITALY / ITALIE

Mr Lorenzo SALAZAR

Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC

Deputy Attorney General

Attorney General's Office to the Naples Court of Appeal

Contact Point for the European Judicial Network and National Correspondent for Eurojust

Ms Barbara SARGENTI (online)

Member of the Council of Europe Network of Prosecutors on Migrant Smuggling / Réseau de procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants

National Anti-Mafia and Anti-Terrorism Directorate
Ministry of Justice

LATVIA / LETTONIE

Ms Indra AIZUPE

Director

Department of Criminal Justice

Ministry of Justice

LIECHTENSTEIN

**No nomination / Pas de nomination

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Martynas DOBROVOLSIS

Senior Adviser

Criminal Justice Group

Ministry of Justice

LUXEMBOURG

M. Michel FISCHBACH

Attaché

Direction droit pénal et pénitentiaire

Ministère de la Justice

MALTA / MALTE

Dr. Stefano FILLETTI (online)
Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC
Head of Criminal Law Department
Faculty of Law
University of Malta

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Diana ROTUNDU
Prosecutor-Chief of the Unit of International Cooperation and European Integration
General Prosecutor's Office of the Republic of Moldova

Mr Sergiu RUSSU (online)
Member of the Council of Europe Network of Prosecutors on Migrant Smuggling / Réseau de procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants
Chief prosecutor
Specialised prosecutor Office on Combating Organised Crimes and Special Cases

MONACO

Mme Sylvie PETIT-LECLAIR
Apologised / Excusée
Secrétaire d'Etat à la Justice
Directeur des Services judiciaires
Président du Conseil d'Etat
Palais de Justice

M. Olivier ZAMPHIROFF
Conseiller auprès du Secrétaire d'Etat à la Justice
Direction des Services Judiciaires
Palais de Justice

MONTENEGRO

**No nomination / Pas de nomination

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Mr Ivo OTTENS
Deputy Head of International Relations of the Directorate for European and International Affairs
Ministry of Justice and Security of The Netherlands

Mrs Jolanda DE BOER (online)
Member of the Council of Europe Network of Prosecutors on Migrant Smuggling / Réseau de procureurs du Conseil de l'Europe sur le trafic de migrants
Prosecutor
National office of the Dutch public prosecution service

NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD

Mr Nikola PROKOPENKO
State Counsellor
Ministry of Justice

NORWAY / NORVÈGE

Mr Jan AUSTAD (online)
Policy Director, Police Department
Ministry of Justice and Public Security

POLAND / POLOGNE

Ms Patrycja BALL
Chief Specialist
European and International Criminal Law Division
Criminal Law Legislative Department
Ministry of Justice

PORTUGAL

Mr Carlos OLIVEIRA
Deputy Permanent Representative of Portugal to the Council of Europe
Permanent Representation of Portugal to the Council of Europe

Mr António FOLGADO
Apologised / Excusé
Legal Adviser
Cabinet of the Minister for Justice

ROMANIA / ROUMANIE

**No nomination / Pas de nomination

SAN MARINO / SAINT-MARIN

**No nomination / Pas de nomination

SERBIA / SERBIE

Ms Neda MARKOVIC

Head of the Criminal Law Group
Department for Normative Affairs
Ministry of Justice

**SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE
SLOVAQUE**

Mr Alexander KUNOŠÍK

Director of the Judicial Cooperation in Criminal
Matters Division
Ministry of Justice

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Mr Klemen PRINCES

Criminal Law expert
International Cooperation Department
Ministry of Justice

SPAIN / ESPAGNE

Mr Pedro PÉREZ ENCISO

Technical Adviser
Support Unit of the Directorate-General for
International Legal Cooperation
Ministry of the Presidency, Justice and Relations
with the Courts

SWEDEN / SUÈDE

Ms Klara LUNDH

Legal adviser
Division for Criminal Law
Ministry of Justice

SWITZERLAND / SUISSE

M. Bernardo STADELMANN

Juriste
Sous-directeur, Département fédéral de justice
et police
Office fédéral de la justice
Chef du Domaine de direction Droit pénal

Ms Anita MARFURT

Member of the CDPC Bureau / membre du
Bureau du CDPC

Juriste
Département fédéral de justice et police
Office fédéral de la justice
Unité Droit pénal international

Mr Boris MESARIC (online)

Attorney at Law
Federal Department of Justice and Police FDJP
Federal Office of Police fedpol
Crime Prevention and Law Directorate
Law and Measures Division
Crime Prevention Division

TÜRKİYE

Mr Mehmet Salih AZ

Judge
Ministry of Justice

UKRAINE

Ms Liudmyla POHORIELOVA

Head of the Extradition and Legal Assistance
Division
International Legal Assistance Subdepartment
Department of International Legal Cooperation
Ministry of Justice

Ms Kateryna G. SHEVCHENKO

Apologised / Excusée
Head of the International Legal Assistance
Department
Deputy Head of the International Law
Directorate
Ministry of Justice

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Ms Marta CORTI

Member of the CDPC Bureau / membre du Bureau du CDPC

Head of International Criminal Justice
International, Rights and Constitutional Policy
Directorate
Ministry of Justice

Mr Owen RICHARDS

Senior Policy Advisor – International Criminal
Justice
Ministry of Justice

Ms Tanya CORRIGAN (online)

Head of Europe and Strategic Partners Team,
International Migration Unit
Home Office

Ms Kristel POUS (online)

UK Liaison Magistrate OIC & Human Trafficking
British Embassy Paris

**MEMBERS OF THE CDPC BUREAU / MEMBRES DU BUREAU DU CDPC
(CDPC-BU)**

AUSTRIA / AUTRICHE

Hon.-Prof. Dr. Fritz ZEDER

Chair of the CDPC / Présidente du CDPC

Head of Unit IV.2
Federal Ministry of Justice

BULGARIA / BULGARIE

Mr Petar RASHKOV

Apologised / Excusé

Head of Justice Unit
Permanent Representation of Bulgaria to the EU

FRANCE

Mme Cristina MAURO

Cheffe du bureau de la négociation pénale
européenne et internationale
Direction des affaires criminelles et des grâces
Ministère de la Justice,

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Dr Garonne BEZJAK

Head of Division
European Public Prosecutor's Office; European
criminal justice policy
Federal Ministry of Justice and Consumer
Protection

ITALY / ITALIE

Mr Lorenzo SALAZAR

Vice-Chair of the CDPC / vice-président du CDPC

Deputy Attorney General
Attorney General's Office to the Naples Court of
Appeal
Contact Point for the European Judicial Network
and National Correspondent for Eurojust

MALTA / MALTE

Dr. Stefano FILLETTI (online)

Head of Criminal Law Department
Faculty of Law
University of Malta

SWITZERLAND / SUISSE

Ms Anita MARFURT

Juriste
Département fédéral de justice et police
Office fédéral de la justice
Unité Droit pénal international

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Ms Marta CORTI

Head
International Criminal Justice
International Justice Policy Division
Ministry of Justice

**CDPC COMMITTEES AND WORKING GROUPS / COMITES DU CDPC ET
GROUPES DE TRAVAIL**

**COMMITTEE OF EXPERTS ON THE
OPERATION OF EUROPEAN CONVENTIONS
ON CO-OPERATION IN CRIMINAL MATTERS /
COMITE D'EXPERTS SUR LE
FONCTIONNEMENT DES CONVENTIONS
EUROPEENNES DANS LE DOMAINE PENAL
(PC-OC)**

Mr Adil ABILOV

Chair of the PC-OC / Président du PC-OC
Councillor to Minister
Director
International Cooperation Department, Ministry
of Justice

**COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-
OPERATION / CONSEIL DE COOPERATION
PENOLOGIQUE (PC-CP)**

Ms Laura NEGREDO LÓPEZ

Chair of the PC-CP / Présidente du PC-CP
Deputy Assistant Director-General of Open
Regime and Alternative Sanctions
General Secretary of Penitentiary Institutions
Madrid (Spain)

* * * * *

**STATES HAVING OBSERVER STATUS WITH THE COUNCIL OF
EUROPE / ETATS AYANT LE STATUT D'OBSERVATEURS AUPRES
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE

Maître Jean PAILLOT

JAPAN / JAPON

Mme Elea Kaori ROGER

Assistante
Service des institutions européennes
Consulat Général du Japon à Strasbourg

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

MOROCCO / MAROC

M. Ayoub ABOUJAAFAR
Magistrat
Chef de division de la politique pénale
Direction des Affaires Pénales et des Grâces et
de l'observation du crime
Ministère de la Justice

TUNISIA / TUNISIE

**No nomination / Pas de nomination

EUROPEAN FORUM FOR RESTORATIVE JUSTICE

Ms Laura HEIN
Policy Officer

EUROPRIS

Mr Gustav TALLVING
Apologised / Excusé
Executive Director

UNITED NATIONS REFUGEE AGENCY / AGENCE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES (UNHCR)

Mr Andreas WISSNER
UNHCR Representative to the European
Institutions in Strasbourg

Ms Delphine LENEUTRE
Legal Associate
UNHCR Representation to the European
Institutions in Strasbourg

* * * * *

COUNCIL OF EUROPE BODIES AND INSTITUTIONS / ORGANES ET INSTITUTIONS DU CONSEIL DE L'EUROPE

PARLIAMENTARY ASSEMBLY OF THE COUNCIL OF EUROPE / ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mme Marie MARTIN
Chargé de la Sous-commission sur le trafic de
migrants et la traite des êtres humains
Committee on Migration, Refugees and
Displaced Persons / *Commission des
migrations, des réfugiés & des personnes
déplacées*

EUROPEAN COURT OF HUMAN RIGHTS / COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME

Mr Kresimir KAMBER
Office of the President of the Court

OFFICE OF THE COMMISSIONER FOR HUMAN RIGHTS / BUREAU DU COMMISSAIRE AUX DROITS DE L'HOMME

Mr Christian MOMMERS
Advisor
Council of Europe

**OFFICE OF THE SPECIAL REPRESENTATIVE
OF THE SECRETARY GENERAL ON
MIGRATION AND REFUGEES / BUREAU DU
REPRESENTANT SPECIALE DE LA
SECRETAIRE GENERALE SUR LES
MIGRATIONS ET LES REFUGIES**

Mr David BEST

Special Representative of the Secretary General
on Migration and Refugees

Mr Rudiger DOSSOW

Administrator

Ms Viktoria KARPATZKI

**COMMITTEE ON ARTIFICIAL INTELLIGENCE
/ COMITE SUR L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE (CAI)**

Mr Vadmim PAK (online)

Co-Secretary to the CAI

**STEERING COMMITTEE ON ANTI-
DISCRIMINATION, DIVERSITY AND
INCLUSION / COMITE DIRECTEUR SUR
L'ANTI-DISCRIMINATION, LA DIVERSITE ET
L'INCLUSION (CDADI)**

Ms Charlotte GILMARTIN

Co-Secretary to the CDADI

**GENDER EQUALITY COMMISSION /
COMMISSION POUR L'EGALITE DE GENRE**

Ms Camille GANGLOFF

Gender Equality Division

**MONEYVAL AND CRIMINAL ASSET
RECOVERY DIVISION / MONEYVAL ET LA
DIVISION DE RECouvreMENT DES AVOIRS
CRIMINELS**

Mr Lado LALICIC

Deputy Executive Secretary of the Conference of
the Parties to CETS No. 198
Head of Unit, MONEYVAL

Mr Milan NIKOLIC

Secretary to the PC-RAC

Mr Cornel-Virgiliu CALINESCU

Chair of the PC-RAC

Director General

National Agency for the Management of Seized
Assets

Ministry of Justice of Romania

CONSULTANTS

Professor Dr Andreas SCHLOENHARDT

School of Law

The University of Queensland

Mr Calogero FERRARA

European Delegated Prosecutor

European Public Prosecutor's Office (EPPO)

Prof. Dr. iur. Sabine GLESS

Professor of Criminal Law and Criminal
Procedure Law

Faculty of Law

Basel University

* * * * *

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE /
SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General of Human Rights and Rule of Law /
Direction Générale des droits de l'Homme et Etat de Droit

Ms Eva PASTRANA	Head of the Criminal Law Division / <u>Secretary to the CDPC</u> Cheffe de la Division du droit pénal / <u>Secrétaire du CDPC</u>
Mr Radu PANTIRU	Criminal Law Division / Division du droit pénal
Ms Ilina TANEVA	Secretary to the PC-CP / Secrétaire du PC-CP
Mr Hasan BERMEK	Secretary to the PC-OC / Secrétaire du PC-OC
Mr Carlo CHIAROMONTE	Council of Europe Counter-Terrorism Co-ordinator / Secretary to the PC-ENV Coordinateur du Conseil de l'Europe pour la lutte contre le terrorisme / Secrétaire du PC-ENV
Mr Jamie BROWN	Counter-Terrorism Division / Division pour la lutte contre le terrorisme
Mr Oscar ALARCON JIMENEZ	Executive Secretary of the Committee of the Parties to the MEDICRIME Convention / Secrétaire Exécutive du Comité des Parties de la convention MEDICRIME
Ms Vanessa LAUKKANEN	Criminal Law Division / Division du droit pénal
Ms Lucy ANCELIN	Assistante / Assistante
Ms Claire ROBINS	Assistante / Assistante

Interpreters / Interprètes

Mr Katia di STEFANO

Ms Marie DELUMEAU

Mr Michael HILL